

JUSTICE CONSULAIRE ET NUMERIQUE

*La transformation digitale de la justice commerciale :
Comment ? Pourquoi faire ? Espoir/Craintes ?*

lundi 17 juin 2019, à 18h00, dans la salle d'audience du tribunal de commerce de Paris

sera animée par

Monsieur Frédéric LALANCE, *avocat à Paris*

avec

Madame Corinne BLERY, *professeur à l'université polytechnique des Hauts-de-France*
et

Monsieur Jean-Paul TEBOUL, *greffier associé du tribunal de commerce de Versailles*

Cette manifestation est validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats (2h).

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site de l'association : www.droit-et-commerce.org

Participation au frais de la conférence : 25€ * par chèque à l'ordre de Droit & Commerce à envoyer avec l'inscription à
Mme Isabelle Aubard – 74 avenue du Dr Arnold Netter – 75012 – PARIS (isabelle.aubard@droit-et-commerce.org)

***Sont dispensés de la participation de 25€ :**

Les membres de Droit & Commerce, les magistrats, les enseignants, les étudiants.